

DROIT DE PASSAGE

Projet d'aménagement Construction de la télécabine du Villarais

Un accord est intervenu,

Entre la SATA (Société d'Aménagement Touristique de l'Alpe d'Huez et des Grandes Rousses), représentée par son Directeur Général, Fabrice BOUTET,

Et Mme OLIVIER Géraldine,

Par lequel un droit de passage et de construction est donné pour les travaux de construction de la télécabine du Villarais sur la (les) parcelle(s):

Numéros de parcelle	Noms propriétaires	Aménagements prévus
	OLIVIER Yasmine et OLIVIER Géraldine	Survol

Fait à Allemon , le 23 65/24

OLIVIER Géraldine,

Fabrice BOUTET Directeur Général

p/o Thierry HUGUES